



## Regus s'implante à Nyon

Le leader mondial des «solutions d'espace de travail» a choisi La Côte pour héberger son siège de la recherche, de la gestion et du développement de projets. En terres helvétiques, outre dans la cité du bord du Léman, où elle occupe des locaux dans le nouveau Geneva Terre Bonne Business Park, entreprise basée à Genève et à Zurich. La Suisse a séduit Regus grâce à sa position centrale géographiquement, explique Paulo Dias, patron du secteur Europe/Moyen-Orient/Afrique, dans une interview au *Matin Dimanche*.

ATS

## Rectificatif

Dans un article paru vendredi à propos du développement durable, nous citions le président du parti libéral-radical de Gland: Il s'agissait bien de Jacques Tacheron, et non de Serge. Nos excuses. RH

La question des demandeurs d'asile sera forcément au cœur de la campagne des prochaines élections communales. Pas simple de répondre à un sujet si complexe.

# Nyon Les partis politiques confrontés aux requérants

La question des requérants interpelle les politiques. Notamment parce que l'une des traductions de leur présence est la plus grande visibilité des trafics de drogue. Alors, bien sûr, tous s'accordent à dire qu'une minorité de dealers vient ternir l'image de l'ensemble d'une communauté. Mais la rixe qui s'est déroulée mardi 4 janvier faisant quatre blessés dont trois policiers a une nouvelle fois montré que ce dossier est d'une grande complexité. Avec, d'un côté, une Municipalité qui se veut ferme en rappelant que l'Etablissement vaudois d'accueil des migrants (Evam) doit quitter les lieux le 31 janvier. Et de l'autre, l'Evam, qui répond qu'il respectera la convention qui stipule qu'il s'en ira un mois après l'ouverture des pavillons provisoires que la fondation Esp'Asse doit construire, route de l'Etraz. Ce qui n'est pas pour demain, compte tenu du recours déposé au Tribunal et signé notamment par la radicale Josette Gaille et l'UDC André-Francis Cattin. Toujours est-il que ce matin, la Municipalité doit, lors d'un point presse, évoquer sa contribution cantonale à l'hébergement de requérants d'asile.

## «C'est calamiteux de mettre des gens dans un trou pareil!»

Assurément, les formations politiques vont être questionnées par les citoyens sur ce dossier lors de la campagne électorale. Un tour d'horizon des partis montre que, pour l'heure, ils sont plus dans le res-



Les Nyonnais attendent des réponses sur ce dossier des requérants. Ils ne manqueront pas de questionner les partis politiques au cours de cette campagne électorale. Archives La Côte/montage Régine Bindé

senti, émettant peu de propositions concrètes. On peut s'interroger sur l'utilité de ce recours, qui ne fait qu'attiser des tensions, souligne ainsi le popiste Larry Sarrasin. Nous devons soutenir la création d'un vrai centre avec des conditions de vie potables. Comme c'est le cas dans certaines communes. On trouverait intéressant que des petits boulots soient proposés aux requérants pour leur éviter d'être désœuvrés.

Christian Puhr, des Verts, juge calamiteux de mettre des gens dans un trou pareil!, dit-il en parlant de l'abri PC. Il regrette aussi que des recours retardent la construction des pavillons provisoires qui auraient permis à la Ville d'accueillir une autre population de demandeurs d'asile, des familles ayant l'espoir de s'établir en Suisse, contrairement aux cas Dublin. Les opposants à ce projet ne proposent rien!, tempête-t-il. Nous allons

les mettre où? Ce sont des êtres humains. On ne va pas les isoler à la montagne. Nous devons être solidaires avec les autres villes vaudoises. Le Canton doit trouver des solutions. Pour Guy-François Thuillard, les oppositions au projet de l'Esp'Asse sont stupides. Car si elles n'avaient pas été déposées, les pavillons seraient aujourd'hui construits et la problématique des requérants résolue. Le conseiller communal socialiste a séjourné à

l'abri durant son temps militaire et en connaît l'inconfort. Ces gens ont droit à des conditions de vie décentes, martèle-t-il, rejetant la responsabilité de la situation actuelle sur le Canton qui a imposé à la commune l'ouverture d'un site. Ce bail avec l'Evam n'aurait jamais dû exister!, s'insurge-t-il. Dans le cadre de mesures d'accompagnement, l' élu propose que la commune crée des postes d'animateurs de rue pour occuper les

migrants. Les membres du parti des Indépendants doivent aborder cette question sous peu. L'explosion de violence de la première semaine de janvier est la preuve que la situation est loin d'être réglée, constate leur président Robert Jenefsky. Lui parle de vide juridique à compter du 31 janvier, l'Exécutif et l'Evam affichant des positions divergentes. La Municipalité doit insister pour que les intérêts de la commune soient respectés, estime-t-il. Même avis de la part des Vert'Libéraux. Nous soutenons cette idée de fermeture, attendu que les conditions pour les requérants ne sont, sur le long terme, guère satisfaisantes, ni pour eux, ni pour les riverains qui souffrent également de cette présence, explique David Vogel. Et d'émettre une hypothèse: augmenter la rotation des demandeurs d'asile, de manière à éviter la création de réseaux de dealers. Le Parti libéral-radical n'a pas pris de décision sur cette question. Pour lui, ce dossier relève avant tout du Canton. Il ne s'agit pas de compétences communales, rappelle Maurice Gay. Le Conseil communal n'est pas sollicité pour engager des moyens. C'est au niveau des députés au Grand Conseil qu'il faut réagir. Quant à André-Francis Cattin, il n'en démord pas: le Canton veut nous obliger à accueillir des requérants. Ils n'ont qu'à les envoyer dans le Jura: il y a plein de fermes abandonnées et de villages qui se dépeuplent, vitupère le chef de l'UDC pour qui la solidarité cantonale a certaines limites géographiques... MARIE-CHRISTINE FERT m-c.fert@lacote.ch

## Nyon Une force de frappe certifiée

Chaque hiver, l'Association suisse pour la bureautique et la communication (ASSAP) organise une session d'examen de dactylographie et de mise en page. Cette Association, reconnue par les entreprises et associations professionnelles suisses, a pour objectif de soutenir et promouvoir la formation dans les domaines liés à l'information, la communication et l'administration. C'est ainsi que l'Association Pro-Jet a proposé cet automne aux participants du Semolac une formation et des séances d'entraînements

réguliers dans ces deux disciplines, ce qui leur a permis de s'inscrire à ces épreuves. Dernièrement sept jeunes ont ainsi vu leurs efforts et leur travail récompensés par la délivrance du certificat de dactylographie et disposition de lettre commerciale. Ces certificats sont bienvenus pour étoffer leur dossier de candidature lors de leur recherche d'apprentissage. En effet, un employeur appréciera un jeune qui sait déjà taper – vite et sans fautes – sur l'ordinateur, et mettre en forme un courrier en trente minutes chrono!



Pour ces jeunes en recherche d'apprentissage, cette certification peut constituer un atout. LDD

## Nyon Les requérants au centre d'un débat télévisé

Jeudi 20 janvier, NRTV, en collaboration avec le journal La Côte organise un débat. Il sera filmé au théâtre du Funambule à Nyon à partir de 18h30. Pour discuter sur ce thème d'actualité, trois invités: Pierre Imhof, directeur de l'Etablissement vaudois de l'accueil des migrants, Olivier Mayor, municipal nyonnais des affaires sociales et André Francis Cattin, conseiller communal nyonnais, UDC et opposant à la construction de pavillons provisoires sur le site de l'Esp'Asse. Ce débat est public. COM